REPUBLIQUE DU BURUNDI

Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération au Développement

MAECD-MAGAZINE

N°105 du 24 Décembre 2020

Inauguration officielle de la route nationale n°4 : Bujumbura-Chanic-Frontière Gatumba-RDC

En date du 16 décembre 2020, le Président de la République S.E Evariste NDAYISHIMIYE et l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Burundi S.E Claude BOCHU ont procédé à l'inauguration officielle de la RN 4 (Chanic - Gatumba) reliant la capitale économique Bujumbura à la frontière de la RDC et construite avec l'appui de l'Union Européenne.

Les cérémonies d'inauguration officielle de la RN4 ont débuté par un rassemblement de la population suivi par l'arrivée des invités sur le lieu des cérémonies situé à Kajaga.

Par après, le Ministre des Infrastructures, de l'Equipement et des Logements Sociaux Monsieur Déogratias NSANGANIYUMWAMI a fait une brève présentation du déroulement des travaux de construction de la RN4. Il a fait savoir que la réhabilitation de l'axe frontalier RN4 a été réalisée en trois phases.

La 1ère phase consistait à la réhabilitation de la route avec couche de roulement en béton bitumineux ainsi qu'avec couche de roulement en induit superficiel bicouche. La 2ème phase consistait à la construction du dalot sur la rivière Rusizi. Et la 3ème phase consistait au renforcement de la route avec couche de roulement en béton bitumineux et la réhabilitation complète avec couche de roulement en béton bitumineux, aménagement des parkings à la frontière et assainissement dans la traversée de Gatumba. Selon le Ministère des Infrastructures, de l'Equipement et des Logements Sociaux, le montant de travaux est de

Dans ce numéro:

	page
Inauguration officielle de la route nationale n°4 : Bujumbura-Chanic-Frontière Gatumba-RDC	1
Le Chef de l'Etat dirige une retraite Gouvernementale à Gitega	2
Gitega : échange de voeux entre les corps de défense et le couple présidentiel	3
Le Président Ndayishimiye appelle au travail en synergie du gouvernement et de la société civile en vue de mettre en œuvre le plan gouvernemental	4
La CVR remet son rapport au Sénat	5
Tenue d'une réunion des Consultations politiques entre une délégation burundaise et une délégation chinoise des Ministère des Affaires Etrangères	6
Communiqué de Presse no 11 de la Réunion du Conseil des Ministres du Jeudi 24 décembre 2020	8

10.110.000 Euros.

Il s'en est suivi la coupure du ruban symbolique et le dévoilement de la plaque commémorative par le Président de la République S.E Evariste NDAYISHIMIYE.

Dans son allocution, l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Burundi S.E Claude BOCHU a rappelé que depuis 15 ans, l'Union Européenne a investi 440 milliards de francs burundais dans la réhabilitation et la construction de 700 km de routes au Burundi.

Il importe de signaler que le tronçon réhabilité couvre 15 km et a été réalisé sur un délai de 29 mois par SOGEA SATOM avec la contribution de l'Agence Routière du Burundi, la cellule d'appui à l'ordonnateur national et le Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique.**(Rédaction-MAECD)**

Le Chef de l'Etat dirige une retraite Gouvernementale à Gitega

Le Gouvernement du Burundi a organisé dans la province de Gitega, la capitale politique du pays, une retraite gouvernementale de deux jours du 22 au 23 décembre 2020, à l'intention des membres du Gouvernement, des hauts Cadres de la Présidence de la République, les Secrétaires Permanents ainsi les Assistants des Ministres. Les activités sont dirigées par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye . Dans son discours d'ouverture de cette retraite, le Président de la République a fait savoir que dans ces deux jours de la retraite, les membres du Gouvernement vont s'auto-évaluer si dans leurs réalisations, ils suivent les objectifs que le Gouvernement dénommé responsable et laborieux s'est fixé au cours de la récente retraite qui a eu lieu dans la province de Ngozi au moi de juillet 2020.

Le Président de la République a poursuivi son discours en signalant que c'est une occasion de vérification si les membres du Gouvernement travaillent dans la transparence, qu'ils mettent en œuvre ce qu'ils ont promis à la population. Il sera en outre une opportunité de relever les défis rencontrés au cours de la mise en application du plan d'action du Gouvernement et d'échanger sur les stratégies ou solutions à mener, a indiqué le Président de la République.

Le Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a fait savoir que les membres du gouvernement se sont engagés à travailler pour le bien-être de la population mais que tout burundais est obligé de se donner corps et âme dans les travaux de développement.

Après le discours de l'ouverture prononcé par le Chef de l'Etat, le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a procédé à la présentation des réalisations de chaque Ministère. Il a fait savoir que les Ministères ont réalisés à 85 % le plan d'action. **(Source: www.rtnb.bi)**

Gitega : échange de voeux entre les corps de défense et le couple présidentiel

Les corps de Défense et de Sécurité ont organisé vendredi, le 18 décembre 2020 dans la province de Gitega, les cérémonies d'échange de vœux entre le couple présidentiel et ces deux corps.

Tout en souhaitant les meilleurs vœux au Couple Présidentiel au nom des Corps de Défense, le Ministre de la Défense Nationale Monsieur Alain Tribert Mutabazi a encore une fois félicité et souhaité pleins succès au Président de la République, Son Excellence Evariste Ndayishimiye dans ses nobles fonctions de diriger le pays après avoir remporté la victoire dans les élections générales de 2020. Il a remercié le Chef de l'Etat pour avoir accepté de répondre à l'invitation de ces deux Corps afin de partager avec eux la joie. Il a indiqué que c'est un signe éloquent qui montre l'importance que le Président de la République accorde au secteur de la Défense et de la Sécurité.

Quant au Ministre en charge de la Sécurité Nationale CPC Gervais Ndirakobuca, il a souhaité meilleurs vœux du nouvel an au Couple Présidentiel au nom des corps de Sécurité Nationale. Au nom de ces corps de Sécurité, le Ministre CPC Gervais Ndirakobuca a réitéré son engagement à soutenir et à obéir au Président de la République en assurant la sécurité de la population ainsi que celle de leurs biens.

Prenant la parole, le Président de la République Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a lui aussi souhaité meilleurs vœux aux Corps de Défense et de Sécurité Nationale. "Que l'année de 2021 soit une année de paix et de prospérité", a souhaité le Président de la République. Il a remercié ces Corps pour leur bravoure dans le maintien de la paix et de la sécurité du pays.

Le Président de la République Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye a invité les membres des Corps de Défense et de Sécurité à toujours garder la discipline, la cohésion et à être exemplaires dans la lutte pour la souveraineté du pays, la paix et la sécurité.

En guise de remerciements, les deux Corps ont donné au Chef de l'Etat quatre vaches. Pour signifier que le Président de la République est le garant de la souveraineté du pays et le commandant suprême, ils ont aussi donné au Chef de l'Etat, un bouclier, une lance et un arc avec 3 flèches. **(Source : www.rtnb.bi)**

Les nouveaux membres de la Cour Constitutionnelle prêtent serment

Le Président de la République du Burundi, Son Excellence Monsieur Evariste Ndayishimiye, a présidé les cérémonies de prestation de serment des nouveaux membres de la Cour Constitutionnelle, des cérémonies qui se sont déroulées, ce 21 décembre 2020, à l'hémicycle de Kigobe, en Marie de Bujumbura.

Ils ont prêté serment devant Dieu le Tout Puissant, devant le Président de la République et les représentants du peuple, en présence d'autres hauts dignitaires du pays notamment le Vice-Président de la République, le Premier Ministre de la République du Burundi, le corps diplomatique, les hauts gradés des corps de

défense et sécurité et autres.
Par décret No 100/118 du 18 décembre 2020 portant nomination du Président, du Vice-Président et des membres de la Cour Constitutionnelle, le Président de la République a nommé Monsieur Valentin Bagorikunda et Monsieur Emmanuel Ntahomvukiye, respectivement Président et Vice-Président de cette cour pour un mandant de 8 ans.

Par le même décret, il a nommé Monsieur Liboire Nkurunziza, pour un mandat de 8 ans, Madame Jeanne Habonimana et Monsieur Salvator Ntibazonkiza, pour un mandant de 5 ans.
Ont également été nommés membres de ladite cour pour un mandat de 3 ans, Messieurs Bède Mbayahaga et Jean Pierre Amani. (www.presidence.gov.bi)

Le Président de la République du Burundi appelle au travail en synergie entre le gouvernement et la société civile en vue de mettre en œuvre le plan gouvernemental

Le Chef de l'Etat, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a lancé un appel, dimanche le 20 décembre 2020, à la société civile d'œuvrer en synergie avec le Gouvernement afin de mettre en application le plan d'actions du Gouvernement dans l'intérêt du peuple Burundais que tous les deux servent. C'était à l'occasion des cérémonies d'inauguration de l'Eglise Méthodiste Libre, Paroisse Carama-Gahahe, située dans la Province de Bujumbura.
Le Chef de l'Etat a lancé cet appel après avoir salué les efforts de l'Eglise Méthodiste Libre au Burundi à contribuer dans le développement du pays à travers la santé et l'éducation. Il a alors demandé à cette Eglise d'étendre son intervention pour embrasser d'autres secteurs de la vie nationale et ainsi contribuer amplement au développement de la population en particulier et celui du pays en général.
Son Excellence le Président de la République a saisi cette occasion pour souhaiter un joyeux Noël et les vœux de bonheur, paix et prospérité aux membres de l'Eglise Méthodiste Libre du Burundi pour l'année 2021.
Dans sa prédication tirée du livre de Matthieu Chapitre 21:12-17, et dans 1 corinthiens 6 :19, Mgr Deogratias Nshimiyimana, Évêque de l'Eglise Méthodiste Libre du Burundi, a insisté sur l'importance du temple de Dieu. Selon lui, la maison de Dieu est un lieu de prière, de louange et où se manifeste la force divine. Mais pour que cela soit possible, il faut que les chrétiens se convertissent et changent complètement leur mauvais comportement, a-t-il souligné.
L'Eglise Méthodiste Libre, Paroisse Carama-Gahahe, a été érigée pendant 4 ans sur financement de 500 Millions de Francs Bu octroyés par les membres et les amis de cette Eglise.
Il sied de signaler que les personnes qui ont contribué largement à la construction de cette Eglise ont reçu des certificats d'honneur en guise de reconnaissance pour la noble tâche accomplie.
(www.presidence.gov.bi)

Le Président du Sénat s'associe à la population de Nyambuye dans les travaux de développement

Le Président du Sénat burundais le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera s'est associé samedi, le 19 décembre 2020, à la population de la colline Nyambuye, sa colline natale en province de Bujumbura dans les travaux de développent communautaire. Les travaux consistaient à faire le béton pour l'élévation des colonnes du bureau du Chef de la Colline Nyambuye, un immeuble qui sera de deux niveaux.

En marge de ces travaux de développement communautaire qu'il a effectués aux côtés de la population de Nyambuye, le Président du Sénat a invité les habitants de cette colline à redoubler d'ardeur dans la construction du bureau du Chef de Colline et à répartir les travaux par sous-collines pour faire participer tout le monde.
A cette occasion, le Président du Sénat a demandé à la population de Nyambuye à participer massivement

à la construction de cet édifice pour l'achever dans

les meilleurs délais. Le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a précisé que celui qui n'a pas de temps matériel pour participer aux travaux de construction du bureau du Chef de Colline Nyambuye est tenu de donner sa contribution en espèces.

Le Président du Sénat a saisi cette opportunité pour rappeler aux habitants de Nyambuye que l'image de leur colline sera celle qu'ils voudront qu'elle soit. « Le développement de votre localité dépendra de votre assiduité au travail », a annoncé le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera.

A l'occasion de ces travaux de développement communautaire, le Président de la chambre haute du Parlement a également recommandé aux habitants de sa colline natale d'entretenir la route Bujumbura-Nyambuye et de planter des arbres le long de cette route en vue de la maintenir en bon état.

Pour terminer, le Président du Sénat a souhaité bonnes fêtes de fin d'année à la population de sa colline natale et l'a invitée à renouer avec la traditionnelle valeur de partage qui a toujours caractérisé les burundais.

(www.rtnb.bi)

La CVR remet son rapport au Sénat

Le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a reçu en audience dans son cabinet à Gitega, le Président de la Commission Vérité Réconciliation (CVR) l'Ambassadeur Pierre Claver Ndayicariye.

L'Ambassadeur Ndayicariye venait déposer le rapport d'étapes de la CVR au cours de l'année 2020.

Comme l'a indiqué le Président de la CVR, Ce rapport est un document exigé par la loi de novembre 2018. Il est déposé à l'Assemblée Nationale, du Sénat, de la Présidence de la République, du Premier Ministre mais aussi au Vice-président de la République.

Après il est prévu une programmation de la séance solennelle au palais des congrès de Kigobe devant les parlementaires réunis en congrès, pour présenter en détail les activités de l'exercice 2020 de la CVR, a martelé Pierre Claver Ndayicariye (www.rtnb.bi)

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, participe à la retraite gouvernementale

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO a participé à la retraite gouvernementale à Gitega, le mardi 22 décembre 2020, lancée par le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE. Cette retraite avait pour objectif d'abord d'évaluer les nouvelles institutions du Gouvernement, six mois après leur mise en place et ensuite pour évaluer la mise en œuvre des recommandations issues de la retraite gouvernementale de juillet 2020.

Etaient également invités à cette retraite les institutions rattachées à la Présidence de la République, les Hauts Cadres des différents Ministères dont les Secrétaires Permanents, aux différents Ministères ainsi que les Assistants des Ministres.

Le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a saisi cette occasion pour rappeler aux participants le bien fondé de ladite retraite et a demandé à tout un chacun de faire une auto-évaluation sur les recommandations issues de la précédente retraite qui a eu lieu à Ngozi du 21 au 23 juillet 2020.

(Rédaction-MAECD)

Tenue d'une réunion des Consultations politiques entre une délégation burundaise et une délégation chinoise des Ministère des Affaires Etrangères

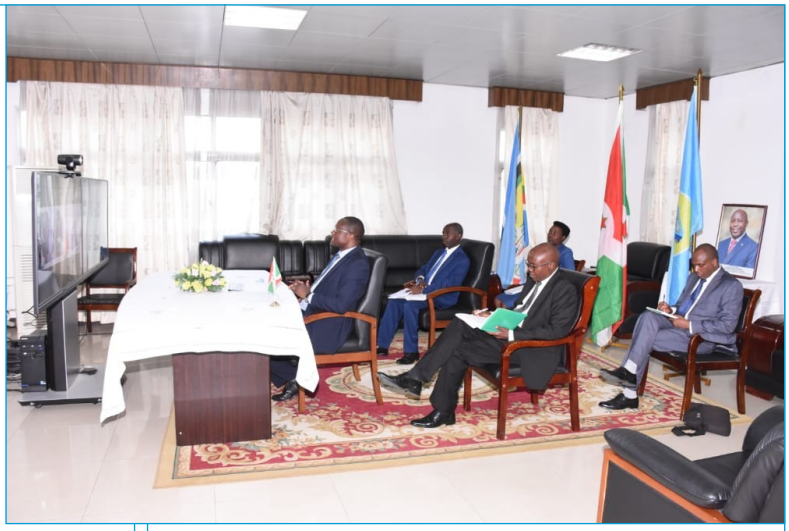

Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre la République du Burundi et la République Populaire de Chine, une réunion des Consultations politiques bilatérales entre une délégation burundaise conduite par l'Assistant du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement de la République du Burundi Monsieur Ferdinand BASHIKAKO et une délégation chinoise conduite par le Directeur General chargée des Affaires de l'Afrique au Ministère des Affaires Etrangères de la République Populaire de Chine a été tenue par visioconférence le 24 décembre 2020. Cette réunion rentre également dans le cadre de mettre en œuvre les recommandations issues d'un entretien sur téléphone que Son Excellence Ambassadeur Albert SHINGIRO, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement avait eu au mois de novembre 2020 avec son homologue de la Chine

S.E.M Wang Yi, sur des sujets d'intérêt commun.

Lors de la réunion, la partie burundaise a exprimé sa satisfaction en ce qui concerne la mise en œuvre des actions de coopération entre la Chine et le Burundi dans le cadre du bilatéral ainsi que des actions de coopération, sur tous les plans, dans le cadre du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC). La Partie burundaise a également apprécié la continuation des projets de coopération pour le développement malgré les effets négatifs de la COVID-19 sur l'échelle internationale. Les deux Parties se sont par ailleurs convenues de s'entretenir en tête-à-tête, quand la COVID-19 se sera atténuée.

La Partie chinoise a apprécié les efforts déployés par le Gouvernement du Burundi pour préserver et renforcer la paix et la stabilité nationale, régionale, et pour promouvoir le développement du Burundi sur tous les plans. Elle a réaffirmé que, conformément aux principes de l'égalité et de la confiance réciproque, de la coopération amicale et du gagnant-gagnant, la Chine renforcera sa solidarité et sa coopération avec le Burundi.

Cette réunion en consultations politiques a permis aux deux Parties de procéder à des échanges sur des questions régionales et internationales, en particulier la réforme du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Les deux Parties ont hautement apprécié le rôle de la coopération gagnant-gagnant entre le Burundi et la Chine depuis le début des relations entre ces deux pays, ainsi que le développement des relations d'amitié entre la Chine et le Burundi.

Les deux Parties ont réitéré la volonté réciproque de leurs Gouvernements respectifs de renforcer sans cesse le mécanisme des consultations politiques qui se tiennent chaque année, intensifier la coopération bilatérale pragmatique et multisectorielle et contribuer à la consolidation du partenariat stratégique sino-africain. **(Rédaction-MAECD)**

Les services de l'Aéroport chargés de la lutte contre la Covid-19 en passe d'être améliorés

Une réunion d'évaluation de la campagne de lutte contre la Covid-19, a été tenue à huis clos à Bujumbura lundi, le 21 décembre 2020. Le Comité multisectoriel chargé de la mise en œuvre de cette campagne a pris la décision d'augmenter le personnel des services de l'Aéroport qui interviennent dans la lutte contre la Covid-19, pour éviter aux passagers de longs moments d'attente.

Au terme de la réunion, le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, Dr Thaddée Ndikumana a indiqué à la presse que cette réunion a fait suite aux plaintes des passagers liées à la lenteur des services chargés de mettre en œuvre la lutte contre la Covid-19 à l'Aéroport International Melchior NDADAYE.

Selon Dr Thaddée Ndikumana, cette longue attente découle de l'insuffisance du personnel aux guichets de paiement pour le dépistage de la Covid-19 mais également au niveau de l'OBR pour mettre les vignet-

tes. Il a été constaté également une insuffisance du personnel au niveau du Laboratoire de l'Institut National de Santé Publique (INSP).

Après analyse de la situation, le Comité multisectoriel chargé de la mise en œuvre de la campagne de lutte contre la Covid-19 a pris la décision d'augmenter le personnel des services de l'Aéroport qui interviennent dans la lutte contre cette pandémie, pour éviter aux passagers de longs moments d'attente.

Concernant le transport de l'Aéroport International Melchior NDANDAYE de Bujumbura jusqu'aux hôtels de quarantaine, la décision a été prise par le Comité de mise en œuvre de la campagne de lutte contre la Covid-19, donnant ordre aux hôtels de quarantaine de prendre désormais en charge le transport des passagers en provenance de l'extérieur sans intervention des transporteurs privés. Par ailleurs, les services des hôtels de quarantaine seront responsables des passagers en quarantaine depuis l'Aéroport de Bujumbura jusqu'à la sortie de la quarantaine.

Pour le groupe d'indigents qui viennent d'Oman et d'Arabie Saoudite et qui n'ont pas de moyens, il a été décidé que ces gens soient pris en charge comme tout rapatrié par les services du Ministère en charge de la Sécurité Publique.

Le Comité de mise en œuvre de la campagne de lutte contre la Covid-19 a pris la décision de poursuivre en justice les hôtels qui autorisent les gens à visiter les passagers en quarantaine et à les infliger des amendes allant jusqu'à deux millions pour éviter des entraves à la maîtrise de cette pandémie.

Pour les commerçants qui passent à l'Aéroport International Melchior NDANDAYE de Bujumbura et qui, au retour rentrent par les postes frontières de Kobero et Mugina, le Comité de suivi de la campagne contre la Covid-19 trouve que ces gens sont tenus d'observer une quarantaine de 7 jours dans les provinces frontalières de la Tanzanie.

En ce qui concerne la situation actuelle de la Covid-19 au Burundi, le Ministre en charge de la Santé Publique a fait savoir que 768 cas ont été dépisté positifs jusqu'au 20 décembre 2020 et 701 sont déjà guéris et sortis. 65 patients sont sous suivis médical et le Ministère déplore 2 cas de décès dont 1 venu de l'Ouganda avec d'autres pathologies d'asthme et de diabète.

Le Ministre Dr Thaddée Ndikumana a précisé que pour tous ces cas de tests positifs, nombreux sont ceux qui viennent de l'extérieur. Il a recommandé une très grande vigilance par rapport à ceux qui rentrent au Burundi.

Pour terminer, le Ministre en charge de la Santé Publique a appelé la population à continuer d'observer les mesures d'hygiène, c'est-à-dire se laver régulièrement les mains, autant de fois que possible, ne pas se serrer les mains en se saluant et respecter la distanciation physique et sociale de 1 mettre dans les grands rassemblements. (www.rtnb.bi)

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
Secrétariat Général de l'Etat

COMMUNIQUE DE PRESSE N°11 DE LA REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU JEUDI 24 DECEMBRE 2020

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jeudi 24 décembre 2020, à Gitega, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Général Major Evariste NDAYISHIMIYE.

Après la présentation de l'ordre du jour, Son Excellence le Président de la République a invité le Premier Ministre à présenter la synthèse des observations issues de la réunion préparatoire du Conseil des Ministres qu'il a lui-même présidée le jeudi 17 décembre 2020, et qui était consacrée à l'analyse des mêmes dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Après restitution du Premier Ministre au Président de la République, les dossiers analysés sont les suivants :

1. **Dossier relatif au processus de fusion des sociétés AIR Burundi et SOBUGEA,** présenté par les Services de la Primature.

Dans le cadre de la relance du transport aérien, le Gouvernement du Burundi s'est engagé à mobiliser les fonds nécessaires et prendre d'autres mesures d'accompagnement visant le redressement d'Air Burundi.

C'est dans cette optique que le Gouvernement du Burundi a commandité un audit pour procéder à un diagnostic approfondi d'Air Burundi et étendu à la SOBUGEA, en vue de déterminer la valeur actualisée de leurs patrimoines et de proposer la stratégie de redressement de ces deux sociétés.
Le travail a été confié au groupement BCAP International-PROSAFE AVIATION CONSULTING LTD.

Pour le suivi de la bonne exécution de ce contrat, une Commission technique a été mise en place et, après analyse du rapport de la mission d'audit, elle a soutenu la stratégie proposée de fusionner Air Burundi et SOBUGEA.

2

En date du 27 mai 2020, le Conseil des Ministres a adopté la stratégie de fusion de ces deux entités et a recommandé de proposer des actions concrètes en rapport avec la mise en œuvre de cette fusion et la mise en place d'une compagnie nationale.

C'est dans ce cadre que la Primature a mis en place un comité ad hoc pour mener ce travail.

En plus d'autres innovations proposées dans le cadre de cette réforme, notamment la création d'une nouvelle compagnie dénommée « Burundi Airlines », le rapport du Comité comprend :

- Le projet de contrat de fusion des sociétés Air Burundi et SOBUGEA
- Le projet de décret portant autorisation de l'Etat du Burundi à participer au capital social de la société Burundi Airlines
- Le projet de statuts de la compagnie Burundi Airlines
- La structure et l'organigramme de Burundi Airlines
- La feuille de route pour la création de la nouvelle société Burundi Airlines.

Il est proposé que l'actionnariat de cette société soit constitué par l'Etat du Burundi (92%), SOCABU (4%) et SABENA en faillite (4%).

Après échange et débat, le Conseil des Ministres a adopté la proposition de créer la nouvelle société avec entre autres recommandations de prendre les mesures nécessaires et urgentes permettant la bonne gestion du patrimoine de ces deux entités, surtout en cette période transitoire, et d'accélérer toutes les étapes qui restent en respectant la feuille de route. Il a surtout recommandé de procéder au recouvrement, même forcé, chez le personnel d'Air Burundi qui doit de l'argent à cette société et qui ne veut pas rembourser, au besoin en collaboration avec les autres ministères compétents en l'occurrence celui chargé de la sécurité publique et celui chargé de la justice.

Il a été également recommandé de bien évaluer les apports de l'Etat pour s'assurer qu'ils n'ont pas été sous-estimés.

De plus, le Conseil a recommandé de bien étudier les méthodes et procédures de dissolution de ces deux sociétés et de création de la nouvelle société pour éviter un vide juridique. Il faudra aussi étudier les mécanismes de gestion du passif de la société Air Burundi. Une équipe a été mise en place pour appuyer le Ministre en charge du transport pour étudier ensemble ces mécanismes afin de ne pas mettre en difficultés la nouvelle société naissante.

2. **Projet de politique étrangère de la République du Burundi**, présenté par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement.

Par définition, la politique étrangère est la politique d'un pays vis-à-vis des autres pays en vue de favoriser ses intérêts géostratégiques, géopolitiques et économiques.

La politique étrangère est un texte de référence et d'orientation pour les services gouvernementaux en général et pour les cadres diplomatiques en particulier en matière de politique étrangère. Il correspond aux choix stratégiques et politiques d'un pays en matière des relations extérieures.

Avec la mise en place de cet outil, les plus hautes autorités, les diplomates burundais et autres acteurs étatiques en missions, en discussions et/ou en négociations avec les partenaires bilatéraux ou multilatéraux auront un document de référence qui leur servira de guide.

Il s'agit d'un document de référence très important, qui est dynamique et qui doit être ajusté en fonction de l'évolution des questions mondiales et des intérêts du Burundi.

En adoptant ce document de politique étrangère, le Gouvernement aura mis sur les rails une quadruple ambition qui constitue une dimension essentielle de l'autorité et de la légitimité, c'est –à-dire :

- Avoir une image de marque renforcée et une crédibilité sans faille vis-à vis des partenaires ;
- Etre un acteur engagé et consulté sur les questions d'intérêt sous régional et régional ;
- Etre un modèle dans le concert des Nations en matière de consolidation de la démocratie et de la paix, de respect et de promotion des droits de la personne humaine et de respect des engagements internationaux auxquels il a souscrit ;
- Etre davantage inséré dans les relations internationales bénéfiques à son économie et garantes de sa prospérité.

A l'issue de l'analyse de ce document de politique étrangère, le Conseil des Ministres l'a adopté moyennant certains ajustements et avec entre autres recommandations de veiller à ce que les personnes nommées aux postes d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires soient des gens intègres de nationalité burundaise, exception faite pour une mission ponctuelle et précise, où un étranger peut porter le titre d'Ambassadeur du Burundi pour cette circonstance seulement.

4

Il a été également recommandé au personnel du Ministère des Affaires Etrangères de suivre au jour le jour les questions internationales d'actualité pour renseigner les autorités compétentes à temps, afin de s'ajuster.

3. **Stratégie Nationale de Communication pour le Développement en appui au Plan National de Développement**, présentée par la Ministre de la Communication, des Technologies de l'Information et des Médias.

En 2018, le Gouvernement du Burundi s'est doté d'un Plan National de Développement. Il s'agit d'un document de référence pour tous les acteurs de développement du Burundi. Dès lors, les changements significatifs résulteront du niveau d'information, d'éducation, d'adhésion de la population et de sa participation active aux changements souhaités.

Ainsi, les nombreuses actions de développement qui seront entreprises pour améliorer la qualité de la vie de la population ont besoin d'être soutenues par une communication pour le développement.

D'où la nécessité de disposer d'une stratégie nationale de communication pour le développement, focalisée sur l'ensemble du Plan National de Développement.

Après échange et débat, le Conseil des Ministres a reconnu l'importance et l'opportunité de ce document de stratégie et l'a adopté avec entre autre recommandation d'élaborer un plan d'actions pour sa mise en œuvre.

Il a été également demandé que le site du Gouvernement soit régulièrement alimenté en communiquant sur les actions qui sont réalisées ou à réaliser dans les différents ministères. A cet effet, il a été recommandé aux ministres d'être en contact permanent avec les porte- parole des ministères afin qu'ils soient au courant des activités et programmes des ministères et qu'à leur tour ils aient de quoi alimenter le site du Gouvernement.

Il a été enfin recommandé des faire des médias privés des partenaires du ministère en charge de la communication afin qu'eux aussi communiquent sur les activités de développement qui se réalisent dans le pays.

4. **Projet de décret portant modification du décret n°100/116 du 21 avril 2015 portant création d'un Etablissement Public à caractère Administratif dénommé « Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement »**, présenté par le Ministre des Finances, du Budget et de la Planification Economique.

Le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement (FIGA) a été créé avec pour missions de promouvoir l'accès aux financements des promoteurs des projets

œuvrant dans les secteurs prioritaires et porteurs de croissance économique pour développer les micros, petites et moyennes entreprises. Celles-ci rencontraient en effet des difficultés à trouver des fonds, en particulier des prêts bancaires, en raison de leur manque de sûretés acceptables par les prêteurs.

Pour le moment, le décret mettant en place le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement (FIGA) souffre de lacunes car il ne prend pas en compte des partenaires primordiaux qui sont entre autre la Banque d'Investissement pour les Jeunes, la Banque d'Investissement pour les Femmes et l'ANACOOP, du fait qu'au moment de sa mise en place, ces institutions n'étaient pas encore créées.

La révision du projet en vigueur est proposée pour lever ces lacunes afin de soutenir la politique actuelle du Gouvernement visant à promouvoir l'accès aux crédits, en octroyant des garanties pour les promoteurs des projets éprouvant des difficultés de financement par manque de sûretés.

Après échange et débat, le projet a été adopté après avoir subi quelques retouches et avec comme recommandation que les gestionnaires de ce Fonds soient clairvoyants pour éviter d'appuyer des projets sans avenir qui risquent de mettre en difficulté le Fonds.

5. **Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'accord portant création de la Zone de Libre -Echange Africaine (ZLECAF)**, présenté par la Ministre du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme.

La Zone de Libre-Echange Africaine a, entre autre objectif, de créer un marché unique pour les marchandises et les services, facilité par la circulation des personnes et des biens au niveau africain.

Elle contribuera à la circulation des capitaux et des personnes physiques et facilitera les investissements. Elle résoudra également les défis de l'appartenance à une multitude d'organisations qui se chevauchent parfois et accélérera les processus d'intégration régionale et continentale

Lors des échanges, certaines inquiétudes qui avaient été soulevées dans les séances précédentes du Conseil des Ministres quant à la ratification de cet accord par le Burundi, ont été ré-exprimées:

- Le Burundi risque de beaucoup perdre car il y aura nécessairement des impôts et taxes auxquels il va renoncer au moment où il y aura des contributions qu'il devra verser ;
- Il faudrait une étude préalable pour mettre sur la balance ce que le Burundi va perdre et ce qu'il va gagner ;

- Il est nécessaire de s'organiser d'abord pour que les produits burundais soient compétitifs ;
- Il faut d'abord que le Fonds de compensation pour les pertes subies dans le contexte des échanges interafricains soit mis en place et connaître les modalités de mise en œuvre de cette compensation;
- L'expérience du Burundi au COMESA mérite de servir de leçon;

D'un autre côté, la ratification de cet accord est nécessaire car :

- L'accord est déjà en vigueur car 22 ratifications seulement étaient nécessaires et actuellement 34 pays ont déjà ratifié l'accord. Le Burundi n'a aucun intérêt à s'isoler ;
- Le Burundi est en train de produire et il faut entrer dans cette zone africaine pour chercher le marché à temps
- L'entrée dans cette zone sera un stimulant pour les Burundais afin qu'ils produisent beaucoup, transforment et vendent dans les autres pays africains.

Après échange et débat, le Conseil a trouvé qu'il y a beaucoup plus d'avantages que d'inconvénients à adhérer à cet ensemble et a adopté le projet de loi.

6. **Note relative à la signature du Protocole d'accord entre la République du Burundi et l'Organisation Internationale du Travail sur la mise en œuvre du Programme pays pour la promotion du travail décent 3ème génération**, présenté par la Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi.

Le programme pays pour la promotion du travail décent est un cadre de référence à travers lequel le Bureau International du Travail apporte un appui à ses mandants, c'est-à-dire les Gouvernements, les organisations d'employeurs et travailleurs au niveau national.

Il contient des stratégies qui permettent d'atteindre les objectifs stratégiques de l'OIT ou piliers du travail, à savoir

- Promouvoir le plein emploi productif et librement choisi,
- Promouvoir et mettre en œuvre les normes et principes et les droits fondamentaux au travail,
- Accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous et renforcer le tripartisme et le dialogue social autour des priorités identifiées par les mandants tripartites nationaux.

Ce programme suit deux autres qui ont été réalisés respectivement dans les périodes de 2006-2011 et 2012-2015.
A travers cette nouvelle version du Programme, les parties s'engagent à mettre en œuvre trois priorités identifiées pour le Burundi qui sont:

- La promotion d'emplois productifs et décents dans une économie diversifiée ;
- Le renforcement de la protection sociale ;
- La promotion du dialogue social et l'application des normes nationales et internationales du travail.

Après échanges et débat, la Note a été adoptée avec entre autres recommandation de réserver la signature du Protocole au Gouvernement et à l'OIT d'autant plus que le syndicat et l'association des employeurs ne sont pas des sujets du Droit International et d'indiquer, sur la question de protection sociale, le champ de démarcation entre le Ministère en charge du Travail et les autres ministères concernés notamment celui en charge des Affaires Sociales.

7. **Note relative à la mise en valeur du terrain abritant le stade AFB**, présentée par le Ministre des Infrastructures, de l'Equipement et des Logements Sociaux

Cette note est présentée après le constat que la société TOYOTA qui a acheté ce terrain depuis Février 2013 ne l'a pas mis en valeur, alors que le contrat stipule que les travaux de construction devaient débuter dans un délai ne dépassant pas un mois.

Les membres du Gouvernement ont recommandé au ministère concerné de déclencher immédiatement la procédure administrative de mise en demeure à l'acquéreur de ce terrain en l'occurrence TOYOTA BURUNDI, en se référant aux clauses du contrat et de tenir le Gouvernement régulièrement informé sur l'évolution du dossier.

8. Divers

❖ Le Ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique a informé le Conseil sur le mouvement de départ des jeunes filles et femmes burundaises vers les pays du Golfe à la recherche du travail.

Le mouvement qui avait diminué suite à la fermeture des frontières à cause du coronavirus reprend de l'ampleur. Des sociétés privées agréées au Burundi collaborent avec les maisons de recrutement dans les pays arabes pour aider la jeunesse burundaise à obtenir des contrats de travail.
Suite aux rapports faisant état de traitement inhumain et dégradant, d'esclavage et autres sévices envers ces jeunes filles, et que la protection des Burundais est une responsabilité de l'Etat quelque soit le lieu où ils se trouvent, ce travail de placement de la main d'œuvre ne devrait pas être laissé à la seule responsabilité des privés au risque d'être accusé de traite d'êtres humains.

8

En attendant la mise en place des structures chargées du suivi des Burundais allant travailler à l'étranger depuis le début du processus de recrutement jusque dans les pays d'accueil, la note propose entre autres de :

- Suspendre immédiatement toutes les agences de recrutement jusqu'à nouvel ordre ;
- Suspendre l'octroi d'agrément de nouvelles agences de recrutement ainsi que l'enregistrement par l'Agence de Promotion des Investissements ;
- Redoubler de vigilance dans l'octroi des passeports afin de détecter à temps les personnes susceptibles d'être victimes de ce trafic humain.

Le Conseil des Ministres a soutenu les propositions en recommandant en plus que les sociétés impliquées dans ce trafic soient radiées et sanctionnées selon les lois et règlements en vigueur, et poursuivre en justice les personnes impliquées dans cette affaire.

❖ Son Excellence le Président de la République a félicité les membres du Gouvernement pour le travail accompli pendant cette année, malgré les problèmes que le pays a connus.

Il a informé les membres du Gouvernement que le pays va organiser une croisade de prières du 28 au 31 décembre 2020 pour clôturer l'année. Cette prière aura lieu en Commune Mutaho, Province Gitega. Il a demandé à ceux qui ne pourront pas se rendre à Mutaho de s'associer aux autres spirituellement.

Il a également porté à leur connaissance que le congé gouvernemental va commencer le 02 janvier 2021.

Pour terminer, il leur a souhaité la bonne fête de Noël et les vœux de nouvel an 2021

Fait à Gitega, le 25 décembre 2020

Le Secrétaire Général de l'Etat et Porte Parole

Prosper NTAHORWAMIYE

A l' occasion des fêtes de Noël et du Nouvel an 2021,
Son Excellence Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement
***Ambassadeur Albert Shingiro**, sa famille*
et le personnel dudit Ministère
Vous Présentent leurs meilleurs Vœux
de paix, de bonheur, de bonne Santé
Et de prospérité.

On the occasion of Christmas
and the New Year Of 2021,
His Excellency the Minister Of Foreign Affairs and
Development Cooperation
***Ambassador Albert Shingiro**, his Family*
and the staff of the Ministry would like to extend
to you their best wishes Of peace , happiness,
good health and prosperity.

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi